

Cycle d'homélie commentant l'AVE MARIA

2. Marie "Pleine-de-grâce"

Frères et sœurs bien-aimés,

C'est avec une hauteur toute angélique que nous avons commencé, dimanche dernier, notre méditation estivale. Elle porte sur la prière qui nous emporte vers le Dieu Très-Haut ; déployant les ailes d'un Archange alors que nous lui empruntons ses propres mots : "Je vous salue". Saluons la Reine du Ciel, la Bienheureuse Vierge Marie, et demandons-lui ses lumières pour approfondir, de ces quelques paroles, les grands mystères.

- AVE MARIA -

Dimanche dernier, en nous mettant à l'école du docteur angélique - Saint Thomas d'Aquin - nous avons pris la mesure de notre infériorité face aux Anges. En cela, nous avons éclairé le renversement qu'opère Gabriel en saluant Marie. Reprenons sa conclusion qui fut également la nôtre :

Il ne convenait donc pas que L'ange s'inclinât devant l'homme, jusqu'au jour où parut une créature humaine, surpassant les anges par sa (1) plénitude de grâce, (2) par sa familiarité avec Dieu et (3) par sa dignité. Cette créature humaine fut la bienheureuse Vierge Marie. Pour reconnaître cette supériorité, l'ange lui témoigna sa vénération par ces paroles : je vous salue.¹

Cette supériorité de la Sainte Vierge trouve alors un écho tout particulier dans les paroles qui prolongent cette salutation. La (1) plénitude de grâce par laquelle la Vierge dépasse même les Anges devient un nom propre. Là où sa (2) familiarité avec Dieu est constatée - "Le Seigneur est avec vous" - sa (3) dignité est attestée : "vous êtes bénie entre toutes les femmes". Méditons, en ce dimanche, ce nom "Pleine-de-grâce" et approfondissons-en les privilèges.

1. Le nom divin désigne l'être et la vocation

Lorsque l'Archange s'adresse à la Sainte Vierge, il n'emploie pas ce prénom *Marie* qu'il utilisera par la suite (Cf. Lc 1, 30). Il lui adresse ce nom divin désignant tout son être comme sa vocation : "Je vous salue, Pleine-de-Grâce".

En effet, dans la révélation biblique, il est des noms qui ne sont pas de simples appellations. Souvenons-nous que le nom de notre Patriarche Moïse signifie "sauvé des eaux"

¹ Saint THOMAS d'AQUIN, *Le Pater et l'Ave*, Paris, Nouvelles Editions latines, 4, p. 163.

(Ex 2, 10). Non seulement parce qu'en nouveau-né il échappe à la noyade, flottant dans un panier sur les eaux du Nil ; Mais plus fondamentalement, parce que ce nom désigne déjà sa vocation : il est celui que Dieu a choisi pour sauver son peuple des eaux de la mer Rouge. Si ces eaux se referment sur les armées en furie de Pharaon, elles ouvrent au peuple de Dieu, le chemin de leur libération vers la Terre Promise.

En amont de la mer Rouge, Moïse avait reçu dans le buisson ardent, le nom même de Dieu. Il s'y présentait comme "le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob" (Ex 3, 6). Mais avec audace, Moïse lui demande quel est son nom. Dieu lui répond alors par cet intemporel que notre conjugaison française - si subtile - ne peut traduire : "JE SUIS" (Ex 3, 14) ; Je suis Celui que j'étais / Je suis Celui que je suis / Je suis Celui que je serai. Ce nom, s'il désigne l'être divin révèle également sa vocation : "Je suis votre Dieu et vous êtes mon peuple" (Ex 6, 7). Il exprime son éternelle présence à nos côtés : Je suis tel que je me révèle auprès de vous. C'est ainsi que le Verbe de Dieu revendique ce nom dans les Evangiles et y développe sa vocation : "Je suis la Porte" (Jn 10, 9), "Je suis la Résurrection et la Vie" (Jn 11, 25), "Je suis le Pain vivant" (Jn, 6, 35), "Je suis la vigne véritable" (Jn 15, 1) ou encore, "Je suis le bon berger" (Jn 10, 14)...

Par respect pour la sainteté du nom divin, le peuple de Dieu s'interdit de le prononcer. Là où le troisième commandement nous prescrit de ne pas invoquer en vain le nom de Dieu (Ex 20, 7), la première demande que le Seigneur pose sur nos lèvres dans le *Pater* le concerne : "Que votre nom soit sanctifié" (Mt 6, 9 ; Lc 11, 2). C'est ce qu'accomplit la Sainte Vierge, lorsque ne pouvant plus contenir une joie aussi dévorante que débordante, son esprit exulte en Dieu alors que son âme l'exalte : "Saint est son nom" (Lc 1, 49) déclare-t-elle au cœur du *Magnificat*. "Son nom", c'est-à-dire tout son être, est "Saint", et voici qu'il établit sa demeure dans le sein de Celle qui devient Mère tout en demeurant Vierge. La sainteté divine dont elle se trouve investie par sa vocation maternelle est déjà contenue dans ce nom que l'Archange, en messager du Dieu trois fois Saint, lui adresse, " Pleine-de-grâce".

2. "Pleine-de-grâce", les privilèges d'un nom divin

1-A) "Pleine-de-grâce", elle est "l'Immaculée Conception"

A l'école de Saint Thomas d'Aquin approfondissons cette dénomination. Elle désigne, premièrement, l'âme de la Vierge possédant la grâce divine en plénitude. Mais pour quelle raison Dieu donne-t-il sa grâce ? nous interroge l'Ange de l'école. Dieu nous donne sa grâce pour faire le bien et éviter le mal. C'est pourquoi, conclut Saint Thomas :

à ce double point de vue, la Bienheureuse Vierge fut favorisée de la grâce la plus parfaite. Car elle évita le péché, mieux que tout autre saint, après le Christ.²

Cependant, il nous faut aller plus loin encore. Car si elle est pleine de grâce, celle-ci ne lui fait pas seulement éviter le péché, elle l'en préserve et cela dès le ventre de sa mère Saint Anne que nous avons fêté mercredi dernier. C'est cette vérité de foi que proclame solennellement le Bienheureux Pape PIE IX, le 8 décembre 1854 :

la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa Conception, a été, par une grâce et un privilège spécial du Dieu Tout-Puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel³.

Pour le Bigourdan, une telle grâce, un tel privilège résonnent avec un écho tout particulier, l'écho de la Grotte de Massabielle. A partir de la troisième apparition - le 18 février 1858 - Sainte Bernadette demande à cette Belle Dame de bien vouloir lui révéler son nom. Mais si la Dame lui parle pour la première fois ce jour là, elle ne répond pas encore à sa demande. C'est en date du 25 mars - neuf fois avant Noël - que la Dame choisit de le lui révéler. Ce jour-là l'Eglise fête l'Annonciation faisant mémoire de la salutation angélique. De la Grotte de Nazareth où lui apparaît l'Archange, à la Grotte de Massabielle où elle apparaît à Bernadette, la Sainte Vierge semble répondre à cette salutation autant qu'à la proclamation de l'Eglise : "Je vous salue Pleine-de-Grâce" / "Je suis l'Immaculée Conception". Si la Dame reprend les mots mêmes de l'Eglise prononcés quatre ans plus tôt, elle insiste en notre patois - *Que soy era* - c'est-à-dire "Et moi je suis l'Immaculée Conception". Ce nom "Pleine-de-grâce" désigne tout son être, c'est ainsi qu'elle peut dire qu'Elle est l'Immaculée Conception. Voilà que le voile avec lequel nous fêtions jusqu'alors la Sainte Vierge comme Patronne Principale de notre chère Bigorre est levé. Le mystère entourant la Nativité de la Sainte Vierge a révélé son nom.

1-B) "Pleine-de-grâce" elle est le modèle de toutes les vertus

Revenons à l'école de Saint Thomas d'Aquin. Si nous venons de considérer le privilège de la Vierge Immaculée en ce qu'elle demeure complètement étrangère au mal, il précisait que Dieu nous accorde sa grâce pour faire le bien, non pas seulement pour éviter le mal. Ainsi cette plénitude de grâce caractérisant l'âme de la Vierge se traduit en ce qu'elle "accomplit les œuvres de toutes les vertus"⁴. En cela, la Reine des Anges se révèle à nos yeux ce matin comme la Reine de tous les Saints. Ecoutons en cela le Docteur Angélique :

les autres saints excellèrent en quelques [vertus :] Celui-ci fut humble, celui-là fut chaste, cet autre miséricordieux. Aussi les offre-t-on comme modèles de ces vertus

² Saint THOMAS d'AQUIN, *Le Pater et l'Ave*, Paris, Nouvelles Editions latines, 6, p. 165.

³ PIE IX, Constitution Apostolique *Ineffabilis Deus*, 8 décembre 1854, définition dogmatique.

particulières. [...] Mais la Bienheureuse Vierge, elle, est le modèle et l'exemplaire de toutes les vertus.⁴

2. "Pleine-de-grâce" jusqu'en sa chair : l'Incarnation et l'Assomption.

Après avoir examiné cette plénitude de grâce sur l'âme de la Vierge, Saint Thomas en vient - deuxièmement - à considérer les conséquences "sur sa chair et sur tout son corps"⁵. Puisque ce nom divin désigne tout son être comme sa vocation, il ne peut pas laisser de côté son corps. Ainsi saluant la "Pleine-de-grâce" l'Ange lui précise-t-il : "vous avez trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que vous allez concevoir et enfanter un fils [...] il sera appelé Fils du Très-Haut" (Lc 1, 31-33). Concevoir et enfanter. La Vierge devient mère, et Mère de Dieu. Elle donne chair à un fils qui devient, par elle, homme tout en demeurant Dieu. Il est - pour anticiper les termes de Sainte Elisabeth que nous méditerons dimanche prochain - "le fruit de ses entrailles". Ainsi Saint Thomas conclut-il :

L'âme de la Bienheureuse Marie [...] possède une plénitude de grâce telle qu'elle rejaillit de son âme sur sa chair, et que de cette même chair, elle conçoit le Fils de Dieu.⁵

Alors le constat angélique faisant suite à la révélation de son nom s'éclaire : "le Seigneur est avec vous". Il est avec vous comme il ne l'est avec aucune autre créature, puisque vous le portez en votre chair et que vous devenez, pour l'éternité, sa Sainte Mère.

Ce rejaillissement de l'âme de la Vierge sur sa chair s'étend alors à tout son corps. C'est pourquoi, au privilège de son immaculée conception s'ajoute celui de sa glorieuse assomption. Préservée du péché originel, la "Pleine-de-grâce" se trouve, par la même, exempte de la corruption du tombeau. Elle n'attend pas comme les Saints et l'ensemble de nos défunts la résurrection de la chair au dernier jour. Elle est élevée avec son corps à la gloire du Ciel. C'est cette vérité de foi que proclame solennellement le Vénérable Pape PIE XII, le 1er novembre 1950 :

Marie, l'Immaculée Mère de Dieu toujours Vierge, à la fin du cours de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire céleste.⁶

Ce mystère - celui du mois d'août qui approche - s'éclaire par cette déclaration de Saint ALPHONSE de LIGUORI que ne manque pas de citer le Saint Père :

Jésus n'a pas voulu que le corps de Marie se corrompît après sa mort, car c'eût été un objet de honte pour lui si sa chair virginale était tombée en pourriture, cette chair dont lui-même avait pris la sienne.⁷

⁴ Saint THOMAS d'AQUIN, *Le Pater et l'Ave*, Paris, Nouvelles Editions latines, 7, p. 167.

⁵ Saint THOMAS d'AQUIN, *Le Pater et l'Ave*, Paris, Nouvelles Editions latines, 8, p. 169.

⁶ PIE XII, Constitution Apostolique *Munificentissimus Deus*, 1er novembre 1950, définition dogmatique, § 44.

⁷ Saint ALPHONSE de LIGUORI, *Les Gloires de Marie*, Part. 2, d. 1. Cité au § 35.

C'est ainsi que "Pleine-de-grâce", la Mère de Dieu et notre Mère s'élève en son corps et en son âme. C'est sous ce mystère qu'Elle veille sur le peuple de France depuis que notre roi LOUIS XIII lui a consacré son royaume. Invoquons-là du haut du Ciel :

Notre Dame de l'Assomption, Patronne et Reine de France, priez pour nous.

Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.

Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

Saint Thomas d'Aquin, priez pour nous.

Amen.

abbé Benjamin MARTIN